

A l'issue de la troisième session de la Commission mixte Canada-URSS qui s'est tenue à Moscou du 24 au 27 novembre 1975, le Canada et l'URSS signaient, le 27 novembre, un accord général d'échanges dans les domaines scientifique, éducatif et culturel. MM. A.J. Andrew, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures et chef de la délégation canadienne, et I.N. Zemskov, sous-ministre des Affaires étrangères et chef de la délégation soviétique, ont signé l'accord au nom de leur pays respectif. La délégation canadienne comprenait des représentants des ministères et organismes de l'Etat, des gouvernements et organismes provinciaux ainsi que de l'Association des universités et collèges du Canada.

La Commission mixte Canada-URSS a été créée aux termes de l'accord général sur les échanges qui a été signé à Ottawa par le Premier ministre Trudeau et son homologue, M. Kossyguine en octobre 1971. Cet instrument stipule notamment que la Commission se réunira alternativement dans chacune des deux capitales.

L'Accord porte sur sept grands secteurs de coopération, à savoir les sciences, l'éducation, les arts, le cinéma, la télévision et la radio, les sports et le tourisme. Le Programme pour 1976-77 note que, lors de sa préparation, les représentants des deux pays se sont inspirés des principes contenus dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Dans le domaine scientifique, le programme prévoit l'examen par l'URSS des nouvelles propositions canadiennes sur l'environnement, l'océanographie et les écosystèmes marins. La portée des échanges en cours dans les domaines éducatif et culturel a été élargie et on a introduit de nouvelles clauses pour encourager l'enseignement et l'étude de l'anglais, du français et du russe. On y met davantage l'accent sur la dissémination de l'information entre les deux pays par l'échange de conférenciers, de rédacteurs, de journalistes et de représentants de maisons d'édition ainsi que par la tenue de colloques et d'expositions de livres. Le nouveau programme prévoit aussi l'échange de groupes d'experts en sécurité sociale qui se familiariseront avec les modes d'administration des services de sécurité sociale dans l'un et l'autre pays.